



CANADA

**C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é**

N° 65

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1974

NOV 14 1974

REFERENCE  
REFERENCE

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

BARRAGE PEMBELIER ET MESURES  
CONNEXES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Les fonctionnaires des Etats-Unis et du Canada se sont rencontrés à Winnipeg le 31 octobre pour étudier la proposition américaine d'une participation des deux pays à la construction d'un barrage pour la protection contre les crues de la rivière Pembina dans le Dakota du Nord et pour discuter des travaux qui seraient effectués surtout au Canada en vue d'élargir le chenal de navigation et d'améliorer le système de drainage des rivières Aux Marais et Walhalla-Sud, tributaires du Lac Buffalo et situées à la frontière du Manitoba et du Dakota du Nord. Des représentants de l'Etat du Dakota du Nord et de la province du Manitoba ont également participé à cette rencontre au cours de laquelle il a été question de la complémentarité des propositions de chacun des pays.

Les fonctionnaires se sont dits préoccupés des inondations répétées dans cette région; convaincus des avantages que retireraient les deux pays de la construction du barrage Pembelier près de Walhalla, D.N., ils ont recommandé, d'un commun accord, l'amorce des travaux d'études préliminaires. Ils ont également abordé la question d'un partage des coûts entre les deux pays en proportion des avantages retirés. En outre, ils se sont entendus sur l'établissement d'une équipe de travail binationale qui étudierait les questions techniques, la réévaluation des coûts de construction et une nouvelle analyse bénéfices/coûts du projet proposé.

Se basant sur les échanges lors de la réunion, les représentants du District St-Paul, le United States Army Corps of Engineers, ont annoncé que le District prévoit terminer le rapport d'étude du projet de barrage Pembelier d'ici juin 1975.

On a également convenu d'établir un comité d'étude comprenant des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de l'Etat du Dakota du Nord et des conseillers locaux qui examinera le rapport de décembre 1973 du comité ad hoc sur les ressources hydrauliques. Le nouveau comité devrait soumettre un projet d'accord aux gouvernements concernés d'ici le printemps prochain. Cet accord suggérerait de nouvelles mesures en vue d'élargir le chenal de navigation, réduisant ainsi les dommages causés par les inondations des terres agricoles le long de la frontière entre les deux pays. Le mandat de ce comité sera précisé aussitôt que possible.